

# CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL, 25 FEVRIER 1933.

No 8

## Notre Systeme D'Education.

On a parlé l'autre jour à la Chambre de Québec du système d'éducation en vigueur dans la Province.

Il est inutile de dire que les représentants du peuple n'ont pas osé répéter en Chambre les tristes balivernes dont on nous abreuve aux bénédictions de cloches. et qui sont la monnaie courante de la presse castor ou ultramontaine.

Il n'était évidemment pas possible, dans un parlement où l'un des ministres venait de déclarer que nous avons des municipalités dont pas un membre ne savait lire et écrire, de prétendre que tout était pour le mieux et que notre système d'éducation était excellent.

Aussi M. Fitzpatrick, l'éloquent député du comté de Québec, a-t-il fait entendre, avec une énergie peu commune, les griefs de tous les vrais amis de la province qui déplorent l'état arriéré dans lequel vit notre population.

"Notre système d'écoles communes, a-t-il dit, est le plus pitoyable que l'on puisse trouver dans aucun pays, et ses résultats déplorables se découvrent à chaque pas. La Chambre a appris avec stupeur que, dans bien des paroisses, les gens étaient tellement illettrés qu'il était impossible de trouver des commissaires d'écoles sachant lire et écrire. Moi-même, je sais que trente pour cent des jurés appelés devant nos tribunaux ne savent pas signer leur nom. Pourtant des sommes importantes sont votées chaque année, à quoi sont-elles employées? Les classes populaires sont-elles aujourd'hui plus avancées qu'elles étaient il y a vingt ans? Des montants considérables sont consacrés à entretenir des écoles normales dont les résultats sont absolument nuls. Cinquante pour cent des gradués de nos écoles normales se réfugient aux Etats-Unis pour y gagner leur vie. Il ne faut pas s'en étonner si l'on songe aux salaires ridiculement minimes payés aux instituteurs.

"L'éducation classique fonctionne sur un pied passable dans la province, mais pour ce qui a trait aux études finan-

cières et commerciales, la majorité de la population est dans une infériorité indéniable, non pas à cause du manque d'habileté, mais par suite du système vicieux d'éducation, qui a pour résultat de laisser accaparer par une certaine classe de la population toutes les occupations les plus élevées dans les banques et le commerce. L'éducation est la base du succès, et elle doit être dans notre province pratique et complète; autrement nous ne serons jamais que les scieurs de bois et les porteurs d'eau de la minorité plus instruite."

Il y avait longtemps que paroles aussi mâles, aussi justes, aussi vigoureuses n'avaient retenti sous les lambris de la Législature.

Une fois donc, un homme de cœur disait à tous ce que nous répétons depuis des mois.

Oui, nous souffrons grandement de l'état d'infériorité dans lequel nous sommes placés par le manque d'instruction suffisante.

Quelles sont les raisons invoquées par les ministres pour excuser l'état de choses dont ils ne peuvent nier l'existence?

Au dire de M. L. P. Pelletier, elles sont de deux sortes :

"D'abord, dit-il, nous sommes trop pauvres".

Voici ses propres expressions :

"Il n'est pas surprenant que les gradués des Ecoles Normales n'acceptent pas les petits salaires que leur offrent les municipalités. Cet état de choses est dû principalement à la pauvreté de la population. Les conseils municipaux ne sont réellement pas à même de payer davantage."

Nous sommes assez disposés à accepter la première explication de M. Pelletier, mais à une condition : c'est qu'on nous permette de remonter aux sources du mal.

Pourquoi les municipalités ne peuvent-elles pas construire des écoles et payer des instituteurs? C'est parcequ'elles construisent trop d'églises et